

PATHOS : VALORISER SA COUPE, EN EXPLOITER LES DONNÉES

DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TRIPARTITE

Les données issues de l'évaluation du besoin de soins requis à l'aide du modèle PATHOS ne se résument pas à la production du Pathos Moyen Pondéré (PMP). Elles donnent des informations concernant le public accueilli, le profil de

professionnels nécessaire à la prise en charge des patients, orientent vers l'organisation des locaux, etc. Autant d'éléments nécessaires à la préparation de la négociation de sa convention tripartite.

OBJECTIFS

- Analyser les éléments contribuant à la qualité de l'évaluation effectuée
- Appréhender les niveaux de lecture, d'interprétation et d'utilisation des données issues des coupes PATHOS
- Repérer les modalités d'utilisation de ces données dans le cadre de la négociation de sa convention tripartite

CONTENU

La qualité des données dans le cadre de soins requis

Quelle organisation pour le recueil des informations en amont de l'évaluation ?
Quelle traçabilité ?

Les différents niveaux d'exploitation des données

Épidémiologique sur la population accueillie
Architectural
Gestion des ressources humaines : compétences à recruter
Organisation de services
Partenariat(s) à mettre en place
Budgétaires : suivi de certaines dépenses (nutriments, pansements, par exemple)

Convention tripartite

Quels éléments pertinents à mettre en avant ?
Comment prioriser ?

Cas pratiques : exemples concrets

Les participants sont invités à venir en formation avec leur coupe validée.



8 juin 2015



Paris



316 €
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

| |
|-----------|
| JANVIER |
| FÉVRIER |
| MARS |
| AVRIL |
| MAI |
| JUIN |
| JUILLET |
| AOÛT |
| SEPTEMBRE |
| OCTOBRE |
| NOVEMBRE |
| DÉCEMBRE |



ODPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC

PUBLICS

- Binômes directeur/ médecin

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- analyse des pratiques
- échanges d'expérience

INTERVENANTS

- Conseiller médical
- Directeur établissement
- Médecin coordonnateur

